



SPÉCIAL CHÂTEAUBRIANT



PAYS DE LA LOIRE
BULLETIN
Comité Régional

SOMMAIRE

Édito	2
Présentation initiative jeunes Châteaubriant	3
Introduction Guy Texier	4 à 7
Introduction Emeric Tellier	8 à 12
Intervention Philippe Martinez	13 à 15
Témoignages jeunes	16
Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation	17 à 24

Comité régional

N° 84 - Décembre
2016

CR CGT des Pays de la Loire
14, place Louis Imbach
49100 ANGERS
Tél. 02 41 20 03 21

Email :
cgtpaysdeloire@wanadoo.fr
<http://cgt-paysdelaloire.org>

Prix : 0,15 €
CPPAP n° 0217 S 06274

Directrice de publication :
Francine DESNOS

Conception et impression :
Imprimerie CGT - Nantes 44

Routage : Indus MD

ÉDITO

Plus jamais ça !

« Par son analyse, ses propositions et son action, la CGT agit pour que prévalent dans la société les idéaux de liberté, d'égalité, de justice, de laïcité, de fraternité et de solidarité. Elle se bat pour que ces idéaux se traduisent dans des garanties individuelles et collectives : le droit à la formation, à l'emploi, à la protection sociale, les moyens de vivre dignement au travail, dans la famille et dans la collectivité, la liberté d'opinion et d'expression, d'action syndicale, de grève et d'intervention dans la vie sociale et économique, à l'entreprise comme dans la société. Elle agit pour une société démocratique, libérée de l'exploitation capitaliste et des autres formes d'exploitation et de domination, contre les discriminations de toutes sortes, le racisme, la xénophobie et toutes les exclusions. Elle agit pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, les libertés et les droits syndicaux, le plein exercice de la citoyenneté, la défense de l'environnement, pour la paix et le désarmement, pour les droits de l'homme et le rapprochement des peuples ».

Ne rien céder sur nos valeurs et nos idéaux inscrits dans le préambule de nos statuts, c'est ce qu'ont réaffirmé les 80 jeunes réunis sur 2 jours autour du 75^{ème} anniversaire des Fusillés de Châteaubriant par le Comité Régional et le collectif confédéral Jeunes CGT.

Continuer le combat qui a été celui de nos camarades entrés en résistance est d'une brûlante actualité. Sur fond de crise économique, sociale, politique, les idées d'extrême droite progressent dans nombre de pays. En France, les débats populistes opposent les questions de la pauvreté, de la misère sociale avec celle de l'accueil des migrants. Plus largement, ils visent à diviser toutes les franges de notre société : ceux qui travaillent aux privés d'emploi, les fonctionnaires aux salaires du privé, les actifs aux retraités, les Français aux étrangers...

La misère sociale est le terreau sur lequel ces idées peuvent gagner du terrain. Un retour sur la période d'entre les 2 guerres mondiales lors de ce week-end d'échanges montrent que de fortes similitudes existent avec la situation d'aujourd'hui.

Si l'histoire ne se répète pas, notre responsabilité syndicale est immense pour continuer le combat de nos camarades fusillés pour la liberté, le respect de la dignité de chacune et chacun, pour le progrès social.

À quelques mois des échéances politiques et présidentielles, opposons nos analyses et propositions à chaque fois que des idées d'extrême droite arrivent à nos oreilles. Développons partout la campagne que mène la CGT, avec d'autres organisations syndicales de salariés, des organisations de jeunesse, des associations pour en finir avec ces idées. Et pour que, comme le disait la petite fille d'Odette NILES lors de la cérémonie officielle à Châteaubriant : « plus jamais ça ».

Francine DESNOS

**Le Comité Régional CGT
Pays de la Loire vous présente ses
meilleurs vœux
pour l'année 2017 !**

RENCONTRES-DÉBATS JEUNES CGT

DANS LE CADRE DU 75^{ème} ANNIVERSAIRE DES FUSILLÉS DE CHÂTEAUBRIANT

80 jeunes CGT ont répondu à l'invitation du Comité Régional CGT des Pays de la Loire et du collectif jeunes confédéral pour un week-end de débats et de commémoration dans le cadre du 75^{ème} anniversaire des fusillés de Châteaubriant les 22 et 23 octobre dernier.

Améliorer la compréhension de l'histoire pour mieux répondre aux défis du présent et se projeter dans l'avenir, tel était le sens des débats le samedi après-midi. Les jeunes ont pu échanger avec Philippe MARTINEZ sur la démarche CGT face à la montée des idées d'extrême droite un peu partout dans le monde.

À quelques mois des élections présidentielles et législatives, la CGT reste déterminée à combattre les idées, les propos et les pratiques xénophobes,

homophobes, sexistes, racistes et anti-républicaines. Elle est engagée dans une campagne avec d'autres forces syndicales pour lutter contre l'imposture sociale de l'extrême droite.

Guy TEXIER ancien secrétaire du Comité Régional et membre du Comité du Souvenir des Fusillés et Emeric TELLIER, membre du collectif jeunes confédéral ont introduit nos débats.

Le dimanche, les jeunes ont assisté à la cérémonie de commémoration dans la carrière des Fusillés à Châteaubriant.

Vous trouverez dans ce dossier les introductions aux débats, l'intervention de Philippe MARTINEZ dans la carrière, les expressions de quelques jeunes et quelques photos de ce week-end riche en émotions.



MONTÉE DU FASCISME ET RÉSISTANCE

Demain vous participerez au 75^{ème} anniversaire des fusillades du 22 octobre 1941 à Châteaubriant, auxquelles nous associons aux 27 de Châteaubriant les 16 de Nantes et les 5 du Mont Valérien.



bien comprendre ces événements, d'avoir en mémoire les deux décennies qui ont précédé avec la montée du fascisme en Europe et en France en particulier.

Dès la fin de la première guerre mondiale de 1914/1918, les forces de l'extrême droite, d'idéologie anti républicaine et criminelle avec un discours nationaliste et xénophobe s'opposent aux forces républicaines qui ont chassé dans plusieurs pays les monarchies décadentes qui s'appuyaient sur des forces obscurantistes.

Les millions de morts et de blessés de cette guerre et la grande misère de l'immense majorité des populations qui attendaient des démocraties naissantes une politique progressiste que la division de ces forces ne leur offrait pas.

Ainsi en Italie dès 1919 avec Mussolini, au Portugal avec Salazar en 1932, en Allemagne avec Hitler en 1933, en Espagne avec Franco en 1936, mais aussi en Hongrie avec l'amiral Horthy, en Roumanie et en Pologne avec le maréchal Pildusky, les fascistes se sont emparés du pouvoir par la violence pour y instaurer des dictatures répressives à l'égard des démocrates, des syndicalistes et de tous ceux qui s'opposaient à leur politique.

La Loire Inférieure, Loire-Atlantique aujourd'hui, a été terre de Résistance qui ne se limite pas à octobre 1941. Il y aura tout au long de cette guerre des actes de résistance divers qui vont de la distribution de tracts, de l'inscription sur les murs, du sabotage à la lutte armée.

Avant d'aborder ces événements dramatiques des 48 fusillés d'octobre 1941, il est nécessaire, pour

En France, les racines de l'extrême droite remontent au 19^{ème} siècle et coïncident avec la fin de la royauté, la capitulation de Sedan en 1870, l'affaire Dreyfus en 1894 (l'anti judaïsme) les années du colonialisme, les années 1930 (le 6 février 1934) avec les croix de feu, l'action française, les camelots du roi, puis le régime de Pétain et Vichy, les guerres d'Indochine et d'Algérie, le putsch des généraux d'avril 1961, l'OAS, les groupes occident, bloc identitaire et le FN avec le clan Le Pen. Le symbole de l'extrême droite est la croix celtique.

C'est donc dans le prolongement des mouvements de résistance au fascisme, notamment dès 1934 après la journée d'émeute de l'extrême droite du 6 février 1934 dont l'objectif était de renverser la représentation républicaine qu'était l'Assemblée Nationale qui a conduit les partis de gauche, la CGT U et la CGT, qui a constitué l'amorce du rassemblement du 12 février 1934 pour la création d'un Front Populaire pour stopper la montée de l'extrême droite et l'exigence d'un front démocratique et progressiste.

Tout cela conduit au pacte d'unité d'action, signé entre le parti socialiste et le parti communiste le 27 juillet 1935. La réunification syndicale est en marche, elle sera réalisée en mars 1936 au congrès de Toulouse.

La CGT U et la CGT dès 1935 contribuent à l'élaboration du programme du Front Populaire qui proclame : la défense du droit syndical, la restauration du pouvoir d'achat, la réduction du temps de travail, le fonds national de chômage, la retraite des vieux travailleurs, de grands travaux d'utilité publique, le contrôle de la sortie des capitaux, la réforme fiscale et l'impôt sur les grandes fortunes.

L'unification syndicale de mars 1936, le pacte d'unité d'action PCF/ SFIO, l'élaboration du programme progressiste conduit à un grand élan populaire et à la victoire électorale d'avril 1936 et la création d'un gouvernement de Front Populaire présidé par Léon Blum.

À partir de mai 1936, devant le refus du patronat de négocier les exigences sociales des travailleurs, des grèves avec occupation se

développent. Le soutien du gouvernement est un atout mais aussi un espoir.

C'est ainsi que le 7 juin 1936, les accords de Matignon sont signés entre la CGT, la CFTC peu influente et le patronat. Accord dont nous faisons encore aujourd'hui référence 80 ans après, c'est dire l'importance de 1936 qui fut un des plus grands millésimes sociaux.

Mais il est bien évident que le patronat qui a dû signer sous la contrainte des luttes des travailleurs n'avait par la suite qu'un objectif : celui de reprendre ce qu'il a été contraint de concéder.

Il s'y emploiera avec l'aide de politiciens de droite mais aussi de sociaux-démocrates de l'époque dans une période où en Europe le fascisme particulièrement en Allemagne, en Italie et en Espagne porte des coups mortels aux militants politiques de gauche et aux syndicalistes.



Les menaces de guerre en Europe se font de plus en plus menaçantes avec la politique expansionniste d'Hitler. Les libertés syndicales, politiques et démocratiques sont anéanties, la traque des juifs et des démocrates en Allemagne et dans les autres dictatures fascistes vont aussi peser en France sur la démocratie qui conduira des politiciens et le grand patronat à déclarer "Plutôt Hitler que le Front Populaire".

Les événements conduisant à la guerre vont rapidement se développer avec la guerre d'Espagne, puis les accords de Munich signés le 29 septembre 1938 par la France, l'Angleterre avec Hitler, lui livrant la Tchécoslovaquie après l'Anschluss de l'Autriche.

Le gouvernement Daladier (rad soc) signataire de ces accords va les utiliser pour mener une politique de casse des conquêtes sociales de 1936 avec des décrets loi, la répression contre les forces syndicales et démocratiques, les lock out contre les travailleurs qui s'y opposent.

Des éléments troubles agissent parallèlement au sein de la CGT avec l'élimination des militants syndicaux communistes, notamment au congrès de la CGT en novembre 1938 et sabotent la préparation de la grève générale du 30 novembre 1938, objet par ailleurs d'une mobilisation militaire incroyable et de la réquisition des services publics.

Les interventions à ce congrès de dirigeants de la CGT, tels que Benoit Frachon et Julien Racamond de fédérations, tels que Pierre Semard des cheminots, Alfred Costes et Ambroise Croizat des métaux, montrant les dangers imminents de la guerre avec les États fascistes et particulièrement en Allemagne avec Hitler et sa politique criminelle contre les juifs, les démocrates et les communistes, avec l'ouverture des camps de concentration, seront combattues par ceux qui ont déjà capitulé et qui soutiennent de fait la politique de Daladier ou de Paul Reynaud de la droite, parmi ceux-là René Belin qui deviendra plus tard ministre de Pétain.

La signature du pacte de non-agression entre Hitler et Staline le 24 août 1939 sera le prétexte pour Daladier de dissoudre le 26 septembre 1939 le PCF.

Ce pacte va jeter le trouble chez de nombreux communistes et sympathisants y compris dans les rangs de la CGT.

Les syndicats ayant des dirigeants communistes sont dissous par ceux qui sont sous la coupe de René Belin, de Georges Dumoulin, André Delmas et Ludovic Zoretti (tous anti communiste du groupe de l'hebdo syndicats).

Les 27 députés communistes sont déportés à Maison Carrée près d'Alger, nombreux sont les militants qui sont arrêtés, emprisonnés. Ceux qui y échappent sont dans la clandestinité.

Ainsi alors que la guerre est déclarée, les forces démocratiques les plus combattantes sont pourchassées par la police française, puis par la milice et la gestapo française.

Peu après la déclaration de la guerre, le PCF est dissous et interdit ainsi que de nombreux syndicats CGT, la Vie Ouvrière est interdite le 27 novembre 1939 puis les délégués du personnel le 10 novembre 1939.

Pétain fonde l'État Français sur les ruines de la III^{ème} République, il crée la charte du travail de collaboration avec le patronat, la grève est interdite tout comme toute manifestation, la répression se décuple, la CGT et la CFTC sont dissoutes le 9 novembre 1940.

L'hiver 1939/1940 compte parmi les plus difficiles de l'histoire des forces progressistes de notre pays, en particulier pour les militants communistes et de la CGT.

Réprimés, isolés, largement coupés d'une opinion dominée par la propagande officielle, ils comptent les coups plus qu'ils en donnent eux-mêmes. Agir dans la clandestinité est évidemment risqué et dangereux, le mouchardage, la dénonciation sont encouragés par les politiciens de Vichy et la police à leur service.

Ainsi Paul Reynaud, désigné le 22 mars 1940 Président du Conseil, se vantera d'avoir opéré plusieurs milliers d'arrestations, déchu près de 2.800 élus communistes de leur mandat et suspendu 317 municipalités.

Le 9 avril 1940, un décret-loi, signé du Ministre de la Justice Sérol, envisage la peine de mort contre les communistes sur simple fait qu'ils tentent de reconstruire leur organisation, pour combattre le régime de Vichy.

Désormais la police sera très active pour traquer tous ceux jugés dangereux par les politiciens de Vichy.

Pour les militants pas d'autre choix que d'entrer dans la clandestinité, reconstruire les organisations dissoutes, organiser la résistance sous toutes ses formes y compris la résistance armée.

Fin 1939 début 1940, la mission c'est de convaincre à la Résistance le plus d'hommes et de femmes, organiser les groupes, s'équiper de moyens pour la lutte clandestines : journaux, tracts, armements, munitions et explosifs.

Les militants engagés dans les brigades internationales en Espagne, les républicains espagnols exilés en France seront d'une aide précieuse pour la lutte clandestine et le combat armé.

La France est alors largement pétainiste, voire collaboratrice avec l'occupant à partir de l'armistice signé le 22 juin 1940 par Pétain avec les nazis et après que le 10 juillet 1940 en l'absence des députés communistes (déportés à Maison Carrée ou dans la clandestinité) la majorité des députés radicaux et SFIO et de la droite votent les pleins pouvoirs à Pétain, liquidant ainsi la République et ouvrant la voie à la collaboration la plus étroite avec l'occupant nazi.

La Résistance, en particulier communiste, commence à agir dès 1940 : propagande, sabotage dans les usines de matériel à destination de l'Allemagne pour la machine de guerre nazie.

Les arrestations se multiplient, les prisons ne suffisent plus et plusieurs camps d'interneement sont ouverts dont celui de Choisel à Châteaubriant et Compiègne.

Devant la montée en puissance des actes de résistances, Vichy en accord avec les nazis décide d'instaurer le code des otages dès 1940 et qui définit le nombre d'otages à fusiller le 16 septembre 1941.

Le but est de faire peur à la population et de faire pression contre les résistants.

La Résistance armée commence en 1941, décidée par l'O.S. (organisation secrète du PCF), le 23 août 1941, Fabien (Pierre Georges) dirigeant des J.C. et ancien des brigades internationales en Espagne, abat un officier nazi au métro Barbès, pour venger des camarades fusillés par les nazis.

Le 20 octobre, un commando de 3 communistes abat à Nantes Karl Hotz et un autre groupe abat un officier nazi à Bordeaux. Hitler exige des représailles de 100 otages à fusiller à Nantes et à Bordeaux. Qui sont ces otages, sont-ils pris au hasard ?

Ils sont des syndicalistes CGT, des communistes à Châteaubriant, ils sont communistes, socialistes, gaullistes, démocrates, anciens combattants comme à Nantes ou à Bordeaux ou au Mont Valérien.

À Châteaubriant parmi les 27 il y a Charles Michel député communiste qui était secrétaire de la FD des cuirs et peaux, Jean Pierre Timbaud de la FD des métaux, Poulmarch de la FD de chimie, Verduysson de la FD du textile, Granet de la FD du papier carton, Grandel des PTT, mais aussi

des médecins, des maires de communes comme Pierre Guéguen de Concarneau, des instituteurs comme Marc Bourhis, de la jeunesse communiste comme Guy Môquet, étudiants comme Claude Lallet qui fut l'un des organisateurs de la manifestation du 11 novembre à l'Arc de Triomphe.

Qui les a désignés ? Pierre Pucheu, Ministre de l'Intérieur de Pétain, venant du Comité des Forges (UIMM d'aujourd'hui) qui fut membre des croix de feu du colonel de la Rocque, créateur des sections spéciales (jugement politique, voir film de Costa Gavras : section spéciale) qui très souvent prononçait la peine de mort.

On retrouve aussi Pierre Lehideux, marié à une nièce de Louis Renault, collabo et fournisseur de matériel pour les nazis ; il avait pour mission chez Renault après 1936 de créer la CFTC pour faire pièce à la CGT.

C'est le sous-préfet de Châteaubriant, Lecornu, qui ajouta à la liste et écrit de sa main, qu'il avait une liste des internés les plus dangereux.

C'est la revanche du grand patronat et des collabos qui désignent les militants de la CGT les plus actifs dans les grèves de 1936. Le 22 octobre 1941, 48 otages seront fusillés, 27 à Châteaubriant, 16 à Nantes et 5 au Mont Valérien et le même jour 50 à Bordeaux. C'est la poursuite accélérée des représailles et le 15 décembre 1941 à Châteaubriant 9 otages seront fusillés.

La décision de passer à la lutte armée a été prise par l'O.S. dirigée clandestinement par Benoit Frachon et Jacques Duclos. Il fallait mettre fin au développement de la collaboration, faire pénétrer cette idée que l'armée allemande et les nazis n'étaient pas invincibles, que la France combattante n'acceptait pas l'armistice signé par Pétain et Vichy, que le peuple n'acceptait pas le pillage des ressources de notre pays.

Le combat des résistants a été particulièrement meurtrier. Ce sont 331 victimes, fusillées, massacrées, mortes sous la torture dont 22 femmes pour le seul département de Loire Inférieure, des milliers de déportés dans les camps nazis dont beaucoup ne reviendront pas.

La police française, la gestapo française la SPAC (section de police anti communiste) qui deviendra le SRMAN (service de recherche

des menées anti nationales) sont très actives pour collaborer avec la gestapo nazie.

Deux grands procès anti communistes auront lieu en 1943, celui de janvier et celui d'août. Celui de janvier contre 42 résistants avec 37 condamnations à mort et celui d'août contre 16 résistants avec 13 condamnations à mort, ainsi 50 autres résistants fusillés et parmi eux nombreux syndicalistes de la CGT ouvriers de toutes professions.

Jusqu'à la libération de Nantes le 12 août 1944, la Résistance a été intense et les résistants n'ont pas cessé leur combat malgré cette sanglante répression. La poche de Saint-Nazaire s'est poursuivie jusqu'au 11 mai 1945 avec aussi une résistance encouragée par la perspective d'une victoire proche.

Le 2 septembre 1944, alors que Paris et Nantes sont libérées, Jean de Neyman est fusillé au château d'Heinleix à Saint-Nazaire ; il sera le dernier fusillé de France.

Il faut aussi rappeler que la Résistance a eu deux grands objectifs : celui de libérer la France du joug nazi, mais aussi celui de donner à notre pays une république laïque, démocratique, progressiste avec le programme du CNR et les conquêtes sociales aussi importante que celles de 1936.

La sécurité sociale, les C.E., les nationalisations, la retraite par répartition entre autre.

Toutes ces conquêtes sociales sont aujourd'hui l'objet d'une casse systématique des gouvernements successifs et particulièrement depuis 2012.



LE FRONT NATIONAL, UN COMBAT SYNDICAL

L'intervention de Guy Texier était nécessaire pour bien saisir le contexte dans lequel les militants – dont nous commémorerons demain le souvenir – sont morts pour la paix et la liberté.



Aux élections présidentielles de 2012, 6,4 millions de personnes ont voté pour Marine Le Pen, c'est-à-dire plus d'un votant sur dix.

Et je ne parle là que de moyenne car, dans certains territoires, les résultats sont bien plus élevés.

Ce mouvement n'est pas propre à la France, mais concerne bien l'Europe dans son ensemble : Droit et Justice en Pologne (37 %), Parti de la Liberté d'Autriche (20,6 %), Ukip au Royaume-Uni (12,6 %), Aube Dorée en Grèce (7 %).

Face à l'extrême-droite, le mouvement syndical et la CGT en particulier n'est jamais resté inactif, comme le rappellent les manifestations antifascistes en réponse au 6 février 1934, les victoires judiciaires obtenus contre les syndicats Front National au milieu des années quatre-vingt-dix ou, plus récemment, le lancement d'une campagne intersyndicale permanente en 2014 par la CGT, la FSU, Solidaires, l'UNEF, l'UNL et la FIDL.

Malgré tout, on perçoit dans les bases syndicales, parmi les militants, des réticences à affronter avec les syndiqués, avec les salariés, l'essor du Front National et de ses idées.

Parmi les causes, on relève le trouble produit par le virage « social » du discours frontiste amorcé en 1995 et réactivé depuis 2007, l'inquiétude produite par l'idée que le Front National serait le « premier parti ouvrier de France », la peur de perdre des adhérents ou de voir réduire son audience électorale.

« Plus jamais ça » a été le cri de ralliement des survivants depuis la Libération.

Et pourtant, camarades, en dépit des monstruosité commises durant la Seconde Guerre mondiale par les puissances de l'Axe, l'idéologie raciste et xénophobe véhiculée par l'extrême-droite n'a pas disparu.

Bien au contraire, celle-ci connaît en France une audience inquiétante.

Le rôle de l'Histoire est d'être une arme pour les militants dans leur activité quotidienne, un outil pour nourrir leurs réflexions et pour aiguiser leur argumentaire.

Pour combattre son ennemi, il est important de le connaître, c'est pourquoi je vous propose de revenir maintenant sur l'histoire du Front national.

Retours sur l'histoire du Front National

Profondément discréditée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'extrême droite française reprend vigueur lors des événements de mai-juin 1968.

En novembre 1969, un groupuscule intitulé Ordre Nouveau naît des cendres du groupe Occident, dissous un an plus tôt par le Ministère de l'Intérieur.

Ordre Nouveau, dont la ligne idéologique est pétrie de nostalgie envers le régime de Vichy et l'Algérie Française et d'une profonde admiration pour le fascisme, se donne pour mission de contrer la montée du « péril communiste ».

La naissance du Front National (1972)

Rapidement, la volonté s'affirme de rassembler les forces dispersées de la droite nationale et radicale au sein d'une structure unitaire, un Front National, dont la colonne vertébrale serait les militants d'Ordre Nouveau.

Un ancien député poujadiste, vétéran de la guerre d'Algérie, est désigné pour prendre la tête du nouveau parti : Jean-Marie Le Pen. Le 5 octobre 1972, le Front national est officiellement créé.

On y trouve quelques anciens résistants de droite, d'anciens vichyssois, des partisans de l'Algérie Française ou encore des royalistes.

Parmi les soutiens financiers de la première heure, on trouve le MSI italien – Mussolini Sempre Immortal (Mussolini toujours immortel) ou encore Hubert Lambert, propriétaire des cimenteries du même nom, dont l'héritage donna en 1977 les moyens matériels à Jean-Marie Le Pen de poursuivre son action.

Sa ligne politique, anti-communiste et anti-gaulliste, défend la famille, l'école, le travail, la Nation et l'État national.

Dès sa création, le Front National est conçu pour afficher un visage plus présentable, plus respectable, capable de rallier un électorat modéré, tout en conservant des attaches étroites avec des organisations plus radicales n'hésitant pas à s'affronter physiquement avec la gauche et l'extrême-gauche (le Groupe Union Défense – GUD par exemple).

La première crise (1973-1983)

En 1973, le Front national mène sa première grande campagne électorales pour les législatives. Le résultat est cuisant.

La conséquence immédiate est une première scission au sein de l'organisation, avec le départ d'une partie importante des militants d'Ordre Nouveau, déçus du virage électoraliste pris par le FN. Ils décident de créer le Parti des Forces Nouvelles (PFN) après la dissolution de leur groupe en juin 1973 par le Ministère de l'Intérieur.

Vidé de ses militants, le Front National devient, pour les dix années à suivre, un parti groupusculaire, à la marge.



Lors de la campagne législative de 1978, le FN opère un tournant doctrinal. Il se concentre désormais sur l'immigration et l'identité nationale.

Son slogan « Un million de chômeurs, c'est un millions d'immigrés de trop », devient un fil rouge de la propagande frontiste.

Mais les difficultés financières, les luttes intestines et les déceptions électorales (européennes de 1979, présidentielles et législatives de 1981) contrarient une nou-

velle fois les prétentions d'un parti qui compte moins de 300 adhérents au début des années quatre-vingt.

La percée frontiste (1983-1987)

La percée a lieu lors des élections municipales de 1983, avec l'élection de Jean-Pierre Stirbois

comme adjoint au maire de Dreux et de Jean-Marie Le Pen comme conseiller d'arrondissement à Paris (XXe).

En février 1984, Jean-Marie Le Pen participe à l'émission politique télévisée L'Heure de Vérité à la fin de laquelle il se lève et observe une minute de silence « en mémoire des millions de morts du Goulag et de la répression stalinienne ».

Cet épisode déclenche un afflux important d'adhésions.

Comment expliquer cette percée ? Plusieurs facteurs sont à prendre en compte.

1/ Le parti socialiste, même si celui-ci s'en défend, a tout intérêt à voir la droite divisée, concurrencée à son extrême-droite par le FN. Plus ce dernier sera fort, plus la gauche aura de chance de l'emporter. L'intervention de Mitterrand auprès de la Radio-Télévision offre au Front National une présence accrue dans les médias, tandis que l'adoption du suffrage proportionnel aux élections législatives de 1986 offre 35 sièges au Front National.

2/ La crise économique et ses conséquences, le recul des organisations syndicales et politiques de gauche, notamment dans les quartiers populaires, la dégradation des conditions de vie constituent un terreau favorable à l'implantation du Front National.

Celui-ci l'a bien compris en prenant comme thèmes centraux de campagne l'immigration, l'insécurité, le chômage. En outre, le charisme et le bagout de Le Pen fascinent immédiatement les journalistes qui lui offrent une tribune inespérée.

3/ L'arrivée au pouvoir de la gauche socialiste et communiste en 1981 a enfin mobilisé la bourgeoisie, dont certains secteurs ont pu financer plus largement le Front National. Et ce, d'autant plus le septennat précédent, celui de Valéry Giscard d'Estaing, avait déstabilisé une partie de son électorat en adoptant certaines mesures comme le droit à l'interruption volontaire de grossesse.

Les élections qui suivent confirment l'enracinement électoral du FN et sa professionnalisation.

Il accueille en son sein une nouvelle génération d'énarques et de polytechniciens, pour la plupart issus du Club de l'Horloge ou de la Nouvelle Droite (le GRECE). Parmi eux, un certain Bruno Mégret.

Une nouvelle fois, des tensions entre ses différentes tendances tourmentent l'organisation.

À l'Assemblée Nationale, les députés frontistes déposent 63 propositions de loi et plusieurs amendements qui défendent dans leur ensemble le principe de la « préférence nationale ».

La campagne présidentielle de 1988 mobilise toute les attentions. Mais le 13 septembre 1987, à l'occasion d'une émission sur RTL, Jean-Marie Le Pen explique que les chambres à gaz sont « un point de détail de l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale ».

La condamnation de ces propos est unanime et il devient désormais l'homme politique infréquentable. Après les présidentielles et les législatives, le Front National est de nouveau à terre, avec des problèmes de trésorerie, une défection de ses militants et cadres, un seul député.

L'empreinte mégretiste (1988-1999)

Le décès en 1988 de Jean-Paul Stirbois, pilier de la structuration du Front national depuis 1977, ouvre une nouvelle ère, celle de Bruno Mégret.

L'appareil poursuit sa professionnalisation, notamment du point de vue de la propagande, de l'argumentation économique et scientifique et de la formation des cadres militants.

L'idéologie frontiste est également renouvelée en profondeur, notamment avec la disparition de son meilleur ennemi, le communisme, avec la chute du mur de Berlin en 1989.

La mainmise de Bruno Mégret sur le parti s'accroît année après année, tandis que Bruno Gollnisch, le successeur désigné, n'entend pas se laisser déposséder.

Après l'élection présidentielle de 1995, Bruno Mégret met en scène le tournant « social » du Front National, en créant des pseudo-syndicats dans la police, la RATP, les transports, tout en dénonçant les syndicats « marxistes », le droit de grève, en remettant en cause les prestations sociales et en préconisant la retraite par capitalisation.

Le 1^{er} mai 1996, Jean-Marie Le Pen prononce un discours dans lequel il salue « la longue lutte des travailleurs et des syndicats pour plus de justice, de sécurité, de liberté dans le travail. »

Désormais, les délocalisations, les licenciements massifs sont repérés et exploités par les militants frontistes qui mettent en avant un bouc émissaire tout trouvé au chômage : l'immigré.

En 1995, aux élections municipales, le FN emporte quatre mairies dans le sud de la France : Orange, Toulon, Marignane et Vitrolles qui de-

viennent des laboratoires de la politique frontiste.

On retrouve aujourd'hui à Hénin-Beaumont, Hayange, Fréjus ou encore Béziers les mêmes ingrédients utilisés à l'époque : plus de moyens pour la police, des budgets d'austérité s'attaquant en priorité au personnel municipal, à la culture et aux associations dont la position est hostile à l'extrême-droite, mise en œuvre de la « préférence nationale » pour le logement, la cantine scolaire, etc.

L'opposition entre Bruno Mégret et Jean-Marie Le Pen ne cesse de grandir jusqu'à éclater après le congrès de Strasbourg de 1998.

En 1999, la rupture est consommée entre les deux lignes politiques : Jean-Marie Le Pen refuse toute alliance avec la droite de gouvernement tandis que Bruno Mégret défend une ligne d'ouverture qui s'inscrit dans une stratégie de recomposition de la droite.

Une nouvelle fois, l'hémorragie militante est importante. La bête est à terre mais ces idées ne sont pas mortes, notamment grâce au développement des thématiques sécuritaires par la droite et la gauche.

Vers la consécration de Marine Le Pen (depuis 2002)

L'élection présidentielle de 2002 le démontre, en portant Jean-Marie Le Pen au second tour face à Jacques Chirac.

Pour la première fois depuis 1945, l'extrême-droite peut postuler à la direction du pays mais, de l'aveu même de son dirigeant, elle n'était pas prête à cette éventualité.

La mobilisation contre le Front National, large et importante, fait barrage.

Une nouvelle venue fait son apparition dans les médias et dans les circonscriptions du Nord, une certaine Marine Le Pen, dont les prétentions ne cesseront de s'accroître.

L'élection présidentielle de 2007, orchestrée par Marine Le Pen, sont une douche froide.

Le Front National perd un million de voix, notamment en raison de la récupération de ses thèmes par Nicolas Sarkozy.

Marine Le Pen prend progressivement la direction du parti et impose sa ligne politique, pour « dédramatiser » le FN tout en accentuant les accents « sociaux-populistes ».

Elle s'impose finalement lors du congrès de 2011, où Jean-Marie Le Pen passe définitive-

ment la main et écarte Bruno Gollnisch, représentant de la tendance dure défavorable à l'ouverture et à la remise en cause de l'identité frontiste.

Démonter le discours « économique et social » du Front National

Sur la dédramatisation

Depuis 2011, les médias relaient l'idée selon laquelle la « dédramatisation » du Front National serait en marche, justifiant ainsi sa normalisation dans le paysage politique français.

Le FN est-il un parti comme les autres ? Non.

Deux tendances s'opposent depuis 1972 au sein du Front National.

- La première, dite de la normalisation, consiste à considérer que la conquête du pouvoir passe nécessairement par une série d'ajustements, permettant de réunir l'électorat de droite le plus large possible.
- La seconde, dite de la radicalisation, repose à l'inverse sur l'hypothèse que l'affaiblissement des forces de droite « classiques » et la diffusion des idées défendues par le Front National permettront à terme de prendre le pouvoir sans avoir à cacher son projet idéologique.

La première, défendue aujourd'hui par Marine Le Pen, s'inscrit ainsi dans le projet de création du Front National, façade légaliste du groupe Ordre Nouveau ou du projet de Bruno Mégret.

Mais attention, si Marine Le Pen écarte quelques membres jugés sulfureux, une rapide étude de son entourage démontre clairement ses liens avec les nationalistes-révolutionnaires ou encore les néo-nazis. Elle explique ouvertement avoir besoin de « ces deux plateaux de la balance ».

Pour exister médiatiquement et pour conforter ses soutiens les plus radicaux, elle n'hésite pas non plus à provoquer. Par exemple : le 8 mars 2012, elle propose de « dérembourser » ce qu'elle appelle les « avortements de confort », tandis qu'en novembre 2014, elle stigmatise « l'idéologie du métissage » qui aurait pour effet de « camoufler l'extinction accélérée de la diversité des sociétés humaines ». Vous noterez au passage les précautions de langage prises pour éviter d'être taxée de racisme.

Le principal problème est la banalisation de ces propos qui ne soulèvent plus l'indignation et ne se traduisent plus par une sanction dans les

sondages et les urnes, comme cela a été le cas après 1987 par exemple.

Le programme économique et social du Front National

Que penser de la conversion de Marine Le Pen, soudainement républicaine, féministe, étatiste et championne de la laïcité ?

La première inflexion « sociale » du Front National avait été organisée par Bruno Mégret lors des grèves de l'hiver 1995.

La concurrence exercée par l'UMP à partir du milieu des années 2000 sous l'impulsion de Nicolas Sarkozy sur les questions identitaires et d'immigration et l'approfondissement de la crise économique à partir de 2008 ont motivé cette seconde inflexion « sociale » sous la houlette de Marine Le Pen depuis 2011.

Depuis la fin des années 1990, on observe ainsi un rééquilibrage entre les questions économiques et les thèmes « culturels » (immigration, sécurité, défense des valeurs traditionnelles), en faveur des premières.

En matière économique et social, le contenu a singulièrement évolué puisque l'on est passé d'une défense d'un libéralisme économique au début des années quatre-vingt, à une position dénonçant la mondialisation et se prononçant pour un protectionnisme économique au plan international, sans pour autant abandonner ses préférences plus libérales sur la scène intérieure.

À la veille des élections de 2012, le Front National opère une rupture significative et revendique une intervention accrue de l'État, la défense des services publics contre l'austérité, le maintien des acquis sociaux, le développement de la demande, une plus grande progressivité fiscale.

Le protectionnisme sur le plan international est renforcé, notamment avec l'Europe des nations et la sortie de l'euro.

Sont toutefois conservés la lutte contre l'assistanat et la fraude sociale, la critique de la décentralisation, l'hostilité à l'encontre des syndicats, le critère de la « préférence nationale » pour bénéficier des mesures de redistribution, le tout emballé dans un discours des « gros contre les petits » (artisans, commerçants, petits entrepreneurs, agriculteurs, ouvriers, employés).

Marine Le Pen défend ainsi un discours national, populaire, axé sur l'emploi, la lutte contre le chômage, la détresse sociale, la défense

du pouvoir d'achat, le sauvetage des emplois menacés par la mondialisation, la restauration des frontières.

Elle se fait, comme Bruno Mégret en son temps, le chantre d'un « nouveau protectionnisme » pour assurer la « renaissance de notre civilisation et le printemps de la France ».

Il s'agit d'un nationalisme pragmatique : produisons français, avec des Français, dans des entreprises françaises.

Mais, il ne faut pas s'arrêter aux effets d'annonce.

Pour augmenter les salaires par exemple, le Front National propose d'exonérer de cotisations sociales les entreprises, c'est-à-dire de supprimer notre salaire différé, en faisant confiance au patronat pour lâcher quelques miettes aux salariés.

Nous avons déjà vu ce que cela a pu donner avec le CICE.

Les thèmes majeurs du Front National sont passés du « péril rouge » dans les années 1970, à « l'immigration et l'insécurité » dans les années 1980, à la « mondialisation, devenue mondialisme » dans les années 1990 et enfin à « l'islamisme » des années 2000.

Ce dernier thème est à l'origine d'un hold-up d'un cynisme sans bornes de la part du Front National.

Au nom de la défense des valeurs républicaines, notamment celle de la laïcité, Marine Le Pen cache une attaque en règle contre l'islam.

Agitant le spectre de l'islamisation de la société, le FN se présente comme le parti de la résistance, la cible étant désormais l'islam et non plus le juif ou l'étranger.

Elle tisse un lien entre immigration, insécurité et islamisme.

En guise de conclusion

Le Front national « premier parti de France » et « premier parti ouvrier de France »

Depuis l'élection présidentielle de 1995 et la proclamation du Front National comme « premier parti ouvrier de France », il existe un important débat médiatique et scientifique.

L'hypothèse avancée est qu'une partie toujours plus importante de l'ancien électoral ouvrier de gauche passerait dans le camp de la protestation en votant Front National.

Ceci n'est évidemment pas anodin.

Le vote des ouvriers, qui représentent encore 25% des actifs sans compter les retraités, est important d'un point de vue numérique, mais également d'un point de vue symbolique.

L'analyse sur le temps long démontre que depuis la fin des années 1970, on observe un recul spectaculaire du vote pour les partis de gauche parmi les ouvriers.

En 1988, 60% des ouvriers se prononçaient pour la gauche, contre 40% en 2012. L'extrême-droite est pour sa part passée de 17,6% à 30,9%.

Une analyse plus fine démontre que la montée en puissance de l'extrême-droite parmi les ouvriers s'est fait au sein de l'électorat ouvrier de droite, au détriment de la droite « classique ».

Contrairement à ce qui est brandi dans les médias, ce ne sont pas les ouvriers retraités de gauche qui vote désormais Front National, mais plutôt les nouvelles générations d'ouvriers qui, subissant de plein fouet la précarité, la déqualification, le chômage et la peur de la mondialisation, se tournent davantage vers la droite et l'extrême-droite.

Le Front National n'est pas aujourd'hui non plus le « premier parti de France », puisque l'abstention est clairement majoritaire.

La progression frontiste est certes élevée, mais il reste un parti marginalisé : 61 conseillers départementaux sur 4 108, 2 députés sur 577, 2 sénateurs sur 348, 15 communes sur plus de 50 000.

Il ne s'agit pas de nier le problème, mais de situer correctement les choses.

Le Front National pesait déjà entre 10 et 20% des votes dans les années 1980, et il a connu d'importants flux et reflux dans son électoral et parmi ses adhérents.

Toutefois, son discours actuel et l'écho médiatique que rencontrent ses dirigeants et son programme doivent être combattus pied-à-pied, en attaquant le mal à la racine, c'est-à-dire à la crise économique et sociale, terreau fertile qui alimente le racisme, la xénophobie, la peur de l'autre.

La politique, comme la nature, a horreur du vide!

Si le mouvement syndical n'apporte pas des perspectives en termes d'organisation, de luttes et de revendications qui soient saisissables par les travailleurs et notamment la jeunesse, cette danse macabre va se poursuivre et s'aggraver, avec le risque que l'histoire se répète une nouvelle fois.

Emeric Tellier, IHS CGT Métallurgie

INTERVENTION PHILIPPE MARTINEZ

75^e anniversaire massacre Châteaubriant



Mesdames, Messieurs, chers amis, chers camarades,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour rendre hommage aux 27 camarades tombés sous les balles allemandes à Châteaubriant le 22 octobre 1941.

À travers eux, ce sont toutes les femmes et tous les hommes qui entrèrent en résistance, c'est-à-dire qui refusèrent de se plier au nouvel ordre hitlérien ou vichyste, que nous célébrons aujourd'hui.

Résister. À l'origine de ce mot, il y a l'idée de « se tenir en faisant face », ou encore



celle de « tenir tête ». Nos camarades assassinés à Châteaubriant étaient de ceux qui « savent conjuguer le verbe résister à tous les temps », pour reprendre une formule chère à notre camarade Georges Séguy, Résistant lui-même et disparu récemment. Avec courage, ces hommes et femmes d'engagement se sont dressés contre ceux qui voulaient anéantir leurs idéaux, leurs espérances.

Il y a un an, ici même, je soulignais la dette qui était la nôtre vis-à-vis de ces militants exemplaires.

C'est cette dette qui motive notre présence aujourd'hui et qui nous pousse à œuvrer pour que ne s'efface pas des mémoires qui étaient ces camarades et quel était le moteur de leur engagement.

Réaffirmons-le d'emblée : la CGT n'acceptera jamais que soit effacée ou tronquée cette histoire. J'en prends une nouvelle fois l'engagement ferme devant vous.

Mais travailler contre l'oubli ne suffit pas. Il y a un autre impératif, qui nous oblige tout autant, certainement davantage encore.

Cet impératif, Guy Môquet le formule en toute fin de la lettre qu'il adresse à ses parents juste avant d'être assassiné. Vous connaissez probablement cette dernière phrase : « *Vous tous qui restez, soyez dignes de nous, les 27, qui allons mourir !* ».

Oui, soyons dignes d'eux ! C'est une obligation morale.

Comment ? En poursuivant le combat qui a été le leur, celui qui a occasionné leur sacrifice.

Car, hélas ! - nous ne pouvons d'ailleurs que le déplorer - ce combat n'est pas mort. La « bête immonde » est bien vivante. Chaque jour un peu plus, elle gagne en force et menace.

Ce monstre, rappelons-le, est né dans l'entre-deux-guerres. Il est le détestable fruit des souffrances durables nées du premier conflit mondial, de la crise économique des années 1930 et des nombreux scandales de la République de l'époque. Dans ce terrain fertile, les forces réactionnaires et nationalistes prennent leur essor et s'appuient sur un antisémitisme, un anticommunisme et un anti-républicanisme virulents. Une extrême-droite conquérante bouscule alors le paysage politique des années 1930. Les succès de Mussolini en Italie et d'Hitler en Allemagne autorisent toutes les ambitions.

Aux côtés de l'Action française et des anciennes ligues nationalistes et antisémites nées au moment de l'Affaire Dreyfus émergent d'authentiques partis fascistes comme le Faisceau de Georges Valois ou le Parti populaire français de Jacques Doriot. Je pourrai parler également des Croix de Feu du colonel de la Rocque qui battent régulièrement le pavé et de bien d'autres encore. Ce mouvement connaîtra un aboutissement : Vichy et la révolution nationale.

Vous savez quelles conséquences cela aura.

C'est contre cette vague de fond que se sont battus nos 27 camarades assassinés à Châteaubriant. Tous avaient en mémoire, et en tiraient d'ailleurs très certainement fierté, l'union des forces de gauche rendu possible face à la menace fasciste lors de la brève expérience du front populaire. La CGT, fut dès le 12 février 1934 aux avant-postes du combat antifasciste. Réunifiée en mars 1936, elle prit une part active, malgré les atteroiements gouvernementaux, dans la défense de la République espagnole agressive par une coalition fasciste.

L'histoire n'a pas manqué de le démontrer. La haine de l'autre, « *la France aux Français* », a la fâcheuse tendance à réapparaître au moment des grandes crises. Ce fut le cas dans les années 1930, nous l'avons vu ; avant cela, ce fut aussi le cas avec le Boulangisme ou au moment de l'affaire Dreyfus ; après la Seconde Guerre mondiale, cette haine de l'autre s'exprima avec intensité pendant la décolonisation. On le voit bien, notre histoire est rythmée par ces périodes difficiles, souvent ponctuées d'événements dramatiques, au cours desquelles « un nationalisme fermé », pour reprendre l'expression de l'historien Michel Winock, celui du repli sur soi, « présente ses successifs avatars comme un remède ». C'est la peur qui domine ces moments, l'affrontement identitaire, l'obsession de la décadence et du complot. La Nation doit alors éliminer les intrus : juifs, immigrés, révolutionnaires, francs-maçons, etc. Il faut nettoyer la France de ce qui fait sa diversité, sa richesse.

Nous vivons actuellement une crise majeure, qui a plusieurs facettes : économique, sociale, écologique, démocratique, etc.

Cette crise profonde, le capitalisme en est le principal responsable.

Pour masquer ses responsabilités, l'oligarchie capitaliste ne lésine pas sur les moyens.

Elle a ainsi mis en scène le fameux « choc des civilisations ». En effet, la guerre froide achevée, il fallait trouver un nouvel ennemi pour l'Occident. Ce nouvel ennemi, c'est le musulman.

Celui-ci trouvé, il convient de braquer sur lui tous les projecteurs.

La crise s'aggravant, une sorte de paranoïa collective nourrie par une obsession de l'étranger peut dorénavant s'installer. C'est ce que nous vivons aujourd'hui.

Triste répétition de l'histoire.

L'emballlement actuel d'aujourd'hui est saisissant. Ainsi, nous serions face à des hordes de migrants envahissant les rues de nos villes et de nos villages. Ainsi, le port d'un maillot de bain, le fameux « burkini », menacerait le pacte républicain. À la télé, à la radio, dans la presse, ce discours est martelé jusqu'à la déraison.

Le contexte est favorable pour que surgissent de nouveaux « monstres ».

En Europe, droite et extrême-droite se disputent le terrain de la xénophobie et de l'ordre moral. L'offensive politique est manifeste, si puissante qu'elle n'épargne même pas la gauche.

En Hongrie, en Belgique, aux Pays-Bas, en Suède et dans bien d'autres pays européens, on observe la montée et la banalisation d'organisations populistes xénophobes et nationalistes.

En France, le Front National est né de la crise des années 1970. Cette crise ne faisant que s'accroître, le FN a lui aussi étendu son influence. Ces dernières années, il a montré une étonnante capacité d'adaptation. Il faut reconnaître que ses principaux dirigeants peuvent multiplier les tours de passe-passe, sans ressentir trop de gêne. En l'absence de doctrine cohérente, ils sont capables de soutenir tout et son contraire.

Ce qui caractérise avant tout le FN, malgré la dédramatisation entreprise et la volonté de le rendre « républiquement compatible », ce sont ses discours sur l'identité nationale et sur la préférence nationale. Le rejet de l'autre domine la pensée frontiste.

Pourtant, l'entreprise de séduction est puissante. Le FN séduit et de plus en plus largement, jusque dans nos rangs. Il énonce des idées simples, souvent simplistes d'ailleurs, qui plaisent dans la période socialement difficile que nous traversons. Sur la question sociale, il n'hésite pas à puiser dans nos propres cahiers revendicatifs.

Le FN se définit lui-même comme « un parti national et social », ce qui n'est pas sans rappeler la définition que donnait Jacques Doriot au milieu des années 1930 de son parti, le Parti Populaire Français.

Un écho bien désagréable.

Marine Le Pen veut le pouvoir, elle y croit fermement et, dans ce but, construit son chemin avec habileté.

Non ! - soulignons-le une nouvelle fois - la « bête immonde » n'est pas morte.

Aujourd'hui, comme hier, il faut combattre le nationalisme autoritaire et démagogique porté par l'extrême droite.

La CGT a ce combat dans son ADN. Ses principes internationalistes et de solidarité entre les travailleurs ont été le moteur d'une lutte menée de longue date. Son expérience antifasciste, héritée des combats de l'entre-deux-guerres et des années noires, est réelle.

Cette montée des extrêmes doit faire l'objet d'une analyse critique rigoureuse et être combattue sans relâche.

Non ! Il ne doit y avoir aucune place pour le racisme, la xénophobie et le chauvinisme dans nos sociétés.

La CGT a relancé en 2014 une véritable campagne contre les idées nauséabondes de l'extrême droite et contre l'influence qu'exerce le Front national, notamment sur les salariés.

L'histoire montre que l'extrême droite a souvent pris en compte, à fin d'instrumentalisation, les difficultés sociales pour élargir son audience auprès des travailleurs. Cela entre dans sa stratégie de conquête.

Mais ces idées extrêmes ne sont pas portées par le seul front national et les attaques voire les insultes fusent également contre le syndicalisme et singulièrement contre la CGT rendue responsable de tous les maux. Ses militants sont réprimés, licenciés, traduits devant les tribunaux et menacés de prison. Le capital a toujours eu des ressources et des alliés pour fuir ses responsabilités et diviser le monde du travail.

On a beau dire que l'histoire ne se répète pas, notre combat doit donc s'accroître. Il est essentiel et fait de nous les dignes héritiers de nos 27 camarades assassinés, ici-même, il y a 75 ans.

J'observe, dans l'assistance d'aujourd'hui, de nombreux jeunes, de jeunes militants mais aussi des scolaires. Nous comptons bien entendu sur cette jeunesse pour mener ce combat. Elle est une principale des victimes de la crise.

Mesdames, Messieurs, chers amis, chers camarades,

Je tiens à remercier les animateurs de l'Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt pour leur persévérance et toute l'énergie qu'ils déploient pour organiser cet événement et faire vivre la mémoire de ce qui s'est passé ici.

Que le souvenir des 27 continue d'imprégner notre action militante et qu'il nous aide à construire un monde futur plus juste, plus humain.

Je vous remercie.



EXPRESSIONS JEUNES CHÂTEAUBRIANT



Frédéric MACÉ

« C'était un week-end riche en émotion et enrichissant.

Il a été ponctué par de nombreux discours, le jour de la commémoration. Des débats ont aussi eu lieu entre des jeunes cégétistes et communistes de différentes entreprises, Guy TEXIER, des intervenants et Philippe MARTINEZ. On a parlé principalement de la montée du fascisme en Europe, pendant la seconde guerre mondiale et les similitudes avec aujourd'hui...

Le mot d'ordre est de lutter contre l'extrême droite. L'extrême droite qui représente le contraire des idéaux républicains de Liberté, d'Égalité, de Fraternité, de Laïcité, de tolérance et d'accueil.

La commémoration du 75ème anniversaire des fusillés de Châteaubriant, en présence de Pierre LAURENT et Philippe MARTINEZ m'a marqué. Ce fut un moment émouvant. 27 Résistants célébrés pour leur combat d'un monde meilleur et plus humain.

Enfin, j'ai retenu une phrase : « Il ne suffit pas de rappeler ce que furent les luttes et les objectifs de la Résistance pour convaincre, mais de rappeler d'où l'on vient et d'où viennent ces acquis. De rappeler les sacrifices de nos camarades, qui ne peuvent qu'aider au développement des luttes d'aujourd'hui ».

Nos anciens luttaient pour avoir des acquis. Nous, nous luttons pour les conserver.

Merci à l'organisation de ce week-end qui a pu rassembler de nombreux jeunes cégétistes et communistes, afin de défendre et partager nos mêmes valeurs.»

Guillem PAYRET

« Ma participation aux commémorations de Châteaubriant à été pour moi un week-end très enrichissant et émouvant. Cette présence des jeunes militants CGT était pour moi primordial. Je pense qu'il faut réitérer cette opération chaque année et ne pas attendre des dates anniversaire pour inviter les jeunes militants de notre syndicat. Il faut une initiative nationale tout les ans, préserver le devoir de mémoire des personnes et des camarades qui ont perdu la vie pour que notre génération vive dans une société de partage et de respect des individus quelle que soit leur origine. Ce devoir de mémoire doit être porté par les jeunes et ne jamais être oublié pour éviter de réitérer cette période sombre de l'histoire de notre pays. »

Adrien FROUIN

« Salarié dans le milieu associatif et jeune adhérent de la CGT, j'ai participé à un temps de formation et d'échange à Saint-Nazaire le samedi 22 octobre dernier. L'après-midi s'inscrivait dans le cadre des événements organisés en mémoire des résistants fusillés à Châteaubriant le 24 octobre 1941.

À partir de plusieurs témoignages, nous avons pu re-contextualiser la montée du fascisme dans les années 30. Les nazis et autres fascistes (en Italie, en Espagne ou en France...) ne sont évidemment pas arrivés "par hasard". Le terreau était favorable en Europe, entre crise économique, misère sociale et volonté de la part des capitalistes de contrer la montée en puissance de mouvements d'émancipation populaire. Les militants syndicalistes et communistes furent alors en première ligne. Ils furent les premiers à être enfermés dans les camps de concentration mais aussi les premiers à résister, par l'action armée, le sabotage industriel, le ralentissement volontaire des cadences dans les usines... Ils payèrent un lourd tribut que les cérémonies de Châteaubriant nous rappellent chaque année.

Nous avons ensuite retracé l'histoire de l'extrême droite en France. À la lumière des éléments discutés juste avant, nous avons pu affirmer notre rejet des idées propagées par l'extrême droite qui trouvent pourtant parfois des oreilles attentives au sein de nos collègues de travail. Ensemble, nous avons décidé de combattre sur nos lieux de travail toutes les idées nauséabondes portées par les réactionnaires. Pour cela, nous disposons de nombreux arguments qui démontent un à un les éléments de discours tentant de présenter le FN comme un parti proche du peuple, aux idées sociales et "hors système". Nous les utiliserons autant que possible pour éviter que l'histoire ne se répète. Philippe MARTINEZ, à nos côtés pour l'occasion, a d'ailleurs rappelé que les valeurs de solidarité et d'unité portées par la CGT n'étaient en aucun cas compatibles avec un soutien aux propositions d'extrême droite. Nous sommes repartis déterminés et bien motivés, prêts à continuer le combat pour la justice sociale et l'égalité. »



SCHÉMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, D'INNOVATION ET D'INTERNATIONALISATION

CONTRIBUTION DU COMITÉ RÉGIONAL CGT PAYS DE LA LOIRE ADRESSÉE AU CONSEIL RÉGIONAL

Le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation doit définir des orientations sur les aides aux entreprises, le soutien à l'internationalisation, les aides à l'investissement immobilier et l'innovation des entreprises, l'attractivité des territoires, le développement de l'économie sociale et solidaire.

Ces orientations doivent favoriser un développement économique innovant, durable et équilibré des territoires de la région ainsi que le maintien des activités économiques exercées.

Il fixe les actions menées par le Conseil Régional en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

C'est à partir de ces contenus que notre organisation a travaillé sa contribution.

En préambule, nous rappelons que nous contestons les principes qui ont conduit à l'adoption de la loi NOTRe qui est la clé de voute d'une succession de réformes (celles de l'État, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la santé, du ferroviaire...). Ces réformes visent plusieurs objectifs : spécialisations des territoires et mises en concurrence des salariés pour aller vers le moins disant social, réduction des dépenses publiques, baisse du niveau de la participation des entreprises et du capital au financement de notre modèle social, de nos services publics, de notre système de protection sociale, privatisation de services, ...

La CGT s'interroge sur des schémas régionaux qui ne pourraient que colmater quelques effets d'une organisation territoriale axée sur le fait métropolitain répondant aux exigences concurrentielles et de compétition – davantage que de compétitivité – du Medef. La crainte est grande qu'existent, d'un côté, une France des métropoles – donc une région des Pays de la Loire avec une métropole, Nantes – celle des territoires « gagnants » accumulant les richesses et les compétences – par ailleurs inégalement réparties en leur sein et, de l'autre côté, celle des territoires perdants cumulant désengagement des services publics et handicaps financiers, économiques, sociaux, culturels.

Pour la CGT, l'intervention syndicale avec les salariés sur les territoires est un enjeu clé. C'est pour cela qu'elle souhaite apporter sa contribution à la concertation et l'élaboration du SRDEII. La CGT demande à participer à la Conférence Territoriale de l'Action Publique.

Quelles finalités au développement économique pour nos territoires ?

En France, en 2015, les travailleurs ont créé 2 100 milliards d'euros de richesses nouvelles, soit autant de revenus distribués en France. Si ces richesses étaient réparties équitablement, on peut estimer que chaque habitant de notre pays aurait un revenu mensuel de 2 500 euros. Or, la moitié des ménages vit avec 2 100 euros par mois et une personne sur sept vit avec moins de 1 000 euros/mois.

Notre région n'échappe pas à l'augmentation des inégalités sociales :

- Le taux de chômage est fluctuant et marque des différences importantes entre les générations et les territoires.

- 1,2 % sur un an pour les salariés de plus de 50 ans alors qu'il diminue pour les moins de 25 ans. Le recours aux emplois aidés, les aller/retour entre emplois précaires et chômage, l'augmentation de l'emploi intérimaire expliquent en partie cette baisse de chômage chez les plus jeunes – dont une part ne peut même pas être inscrite en tant que demandeur d'emploi. D'ailleurs, dans les raisons qui conduisent à s'inscrire à Pôle-Emploi, la fin des CDD ou missions intérimaires représente 30 % des inscriptions quand 2 % le sont à la suite de licenciements économiques !

- De plus, le chômage de longue durée (plus d'un an) reste élevé puisque représentant 46,1 % des demandeurs d'emploi. Il touche les plus de 50 ans. La CGT relève un paradoxe important : les employeurs exigent un recul de l'âge de la retraite mais ne souhaitent pas recruter les plus de 50 ans, voire s'en débarrassent notamment par le recours massif aux ruptures conventionnelles.

- En Pays de la Loire, le taux de chômage s'élevait début 2016 à 8,8 % avec des taux de 10,9 % aux Sables d'Olonne et de 10,6 % à Saumur.

- Les Pays de la Loire sont marqués par une croissance supérieure à la moyenne nationale. C'est la quatrième région de France (derrière l'Île de France, l'Auvergne Rhône Alpes et PACA) pour le PIB par habitant. Le salaire moyen par tête en Pays de la Loire est de 2 273 euros (inférieur à la moyenne nationale qui est de 2 549 euros). Sans surprise, seule la Loire-Atlantique a une moyenne supérieure à la moyenne régionale.

- Le taux de pauvreté augmente. La crise de 2008 a conduit à une augmentation du taux de pauvreté dans la région. Si ce dernier reste inférieur à la moyenne nationale, des disparités existent. Il est

plus élevé dans les territoires situés hors des grandes aires urbaines ainsi que dans les quartiers populaires des grandes villes de la région.

Un partage juste des richesses est un enjeu majeur pour réduire les inégalités sociales et territoriales.

Mais pour distribuer les richesses, il faut d'abord les produire. Que produire ? Pour quel but ? Dans quelles conditions ?

L'activité économique est aujourd'hui subordonnée aux exigences de rentabilité des capitaux financiers, aussi bien dans le privé que dans les services publics.

Or, l'activité économique doit être pensée dans le cadre d'un développement humain durable permettant de répondre aux besoins d'aujourd'hui sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. Il s'agit de rompre avec les politiques économiques actuelles pour aller vers un autre type de croissance fondée sur des modalités de production et une exploitation des richesses plus équitables, en anticipant les transitions nécessaires sur des bases économes en ressources et en énergie.

Le développement des solidarités entre les êtres humains, notamment intergénérationnelles, au niveau local, régional, national, européen et mondial est au centre du développement humain durable.

Les orientations du SRDEII doivent répondre aux attentes de la population ligérienne sur l'ensemble du territoire régional articulant enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Elles doivent avoir comme ambition d'agir pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales.

En partant des relations que nous avons avec les salariés, les privés d'emploi, les retraités, nous devons identifier ces attentes qui sont autant de défis à relever en matière de politiques publiques :

- Avoir un emploi.
- Se nourrir avec des aliments de qualité.
- Se loger, choisir son lieu de vie.
- Accéder à des soins de qualité et de proximité.
- Accéder à une formation initiale et continue de qualité.
- Accéder à l'énergie.
- Accéder aux NTIC.
- S'équiper.
- Se déplacer.
- Accéder aux loisirs, à la culture, aux droits aux vacances.
- Respecter l'environnement.

Satisfaire ces attentes permettrait le maintien et la création d'emplois. **Accéder au travail reste la principale préoccupation de la population en âge de travailler mais aussi celle des jeunes, en tant que future population active.** L'accès à des emplois sûrs avec des qualifications reconnues est la condi-

tion d'un accès de toutes et tous à de bons salaires et à une protection sociale de haut niveau pour toutes les étapes de la vie.

L'emploi, le niveau des salaires et les conditions de travail sont des préoccupations majeures pour les salariés et les citoyens. L'élaboration du SRDEII doit prendre en compte les enjeux travail – emploi – formation.

Bien vivre, bien travailler, bien vieillir, c'est ce à quoi doit répondre le développement économique.

Quelles priorisations pour les politiques publiques en région :

Un aménagement équilibré du territoire répondant aux défis démographiques, sociaux, économiques, environnementaux.

- Connaître et prendre en compte la diversité du territoire :

- métropole, grandes agglomérations, villes moyennes, communes rurales, périurbaines, centre-ville, quartiers périphériques...

- diversité des populations,
- diversité économique,
- diversité environnementale.

- Identification des besoins, à la fois globalement sur la région, et à la fois par bassin de vie et bassin d'emploi en tenant compte des diversités avec les différents acteurs sociaux, économiques et politiques, la population :

- développer les dispositifs « Agir pour les territoires » sur chaque bassin d'emploi et bassin de vie avec des diagnostics partagés entre les différents acteurs sociaux, économiques, politiques et la population dans un premier temps et l'élaboration de politiques publiques de proximité dans un second temps.

- Rendre attractif, pour les entreprises, les populations, l'ensemble du territoire par un développement :

- des services publics,
- des services de proximité,
- des infrastructures de transports, de communication,
- des offres de loisirs, culturelles.

- Favoriser les circuits courts.

- Développer l'économie présentielle.

- Accompagner les transmissions d'entreprises (artisans, commerces...).

- Responsabiliser socialement les entreprises.

Le maintien et le développement de l'emploi.

La reconquête de l'industrie articulée aux services modernes et notamment aux services publics de qualité est une condition pour dynamiser l'économie, maintenir et développer l'emploi, améliorer la qualité de vie et les conditions de travail.

Le SRDEII doit fixer des orientations claires pour la mise en place d'une véritable politique industrielle régionale axée sur une politique par filière, indissociable du développement des services publics avec les priorités suivantes :

- **Responsabilisation des donneurs d'ordre avec leurs sous-traitants** en matière d'innovation, de recherche et développement, de stratégie partagée à long terme, d'anticipation concernant les qualifications nécessaires, de formation professionnelle, de politiques d'investissement dans l'outil de travail, de respect du droit du travail, de rémunération, d'organisation du travail, de sécurité au travail... pour tous les salariés quel que soit leur statut ou leur nationalité. Il s'agit de passer de donneurs d'ordre qui étranglent leurs sous-traitants à de véritables coopérations industrielles entre les différents acteurs. L'insertion de clauses de responsabilité sociale du donneur d'ordre dans les contrats passés avec les sous-traitants pourrait être une obligation dans le cadre d'octroi d'aides publiques à ces entreprises, tout comme l'exigence de création de comités inter-entreprises et de CHSCTE et, plus largement, d'un ensemble de droits syndicaux pour les instances représentatives du personnel des donneurs d'ordre et de ses sous-traitants.

- **Accompagnement des filières existantes** pour faire face aux évolutions en matière de consommation, de mutations technologiques, aux questions environnementales. La CGT considère que le maintien d'un tissu industriel sur l'ensemble du territoire est possible et même nécessaire, tant du point de vue de l'emploi en territoire que du point de vue de la rationalisation du développement des transports de marchandises pour limiter les émissions de gaz à effet de serre.

- **Développement de filières d'avenir pour assurer le développement d'une diversité de productions manufacturières**, notamment en lien avec le savoir-faire de la région, son tissu de PME et PMI. La CGT attire l'attention sur les risques d'un enfermement dans quelques filières existantes telle qu'elle est préconisée par l'Union Européenne dans le cadre de la SRI-SI (Stratégie Régionale d'Innovation pour une Spécialisation Intelligente). Celle-ci entraîne l'accentuation et l'accélération des moyens sur une poignée de thèmes, de filières voire de territoires, considérés comme étant des éléments d'excellence; une tendance que la CGT dénonce car la seule politique de l'excellence et de surconcentration ne peut, en aucun cas, répondre aux besoins économiques, sociaux et environnementaux que la crise pose aujourd'hui avec force. L'approche par filières doit se faire sur l'ensemble de la chaîne des valeurs : de la recherche-innovation jusqu'au recyclage.

- **Développement d'une filière tourisme.** Celui-ci doit s'accompagner d'une vigilance sur les conditions de travail des salariés. Il doit rechercher à pérenniser au maximum les emplois sur l'année. Les saisonniers doivent pouvoir faire valoir leurs droits en termes de rémunération, de temps de travail ou de logement notamment.

Le développement du tourisme doit se faire au bénéfice du plus grand nombre. La Région doit soutenir le tourisme social et solidaire et ne pas s'axer uniquement sur le tourisme de luxe, certes rémunérateur, mais risquant également de renchérir l'accès aux vacances pour tous.

Création d'une maison des saisonniers comme il en existe ailleurs en France et notamment en Bretagne. Il s'agit d'un lieu d'information, d'accompagnement, d'aide aux saisonniers et aux employeurs. Les saisonniers peuvent également y rencontrer les organisations syndicales.

- **L'agriculture** constitue un pan important de l'activité régionale, au croisement de la filière agro-alimentaire, de l'équilibre des territoires, du développement humain durable. Elle fait face à une diminution du nombre d'exploitations. Les Pays de la Loire restent néanmoins une région dont la part des actifs agricoles demeure supérieure à la moyenne nationale, en partie du fait d'une forte présence de main d'œuvre agricole salariée en maraîchage, arboriculture et viticulture (plus de 14 000 salariés permanents). C'est également une des premières régions de France pour l'agriculture biologique et la production labellisée. Les difficultés des éleveurs laitiers ont été particulièrement médiatisées cet été. Elles sont un symbole des dérives d'un système gangrené par le capitalisme et la course à la productivité.

La Région a lancé un plan d'action en faveur de l'agriculture. Un certain nombre de mesures apparaissent nécessaires dans l'immédiat, comme les aides à la trésorerie ou les soutiens d'urgence, notamment pour faire face au manque de moyens des services de l'État. La promotion de la consommation locale va également dans le sens d'un meilleur respect de l'environnement et du maintien d'une agriculture locale.

Les aides publiques versées jusqu'à présent au monde agricole n'ont pas permis de limiter les crises et l'appauvrissement du monde agricole dans son ensemble. Elles ont plutôt facilité la fuite en avant d'un système en bout de course.

Pour la CGT, les revendications de baisses des cotisations sociales, de simplification des normes administratives ou l'encouragement au regroupement des exploitations jugées trop petites constituent une mauvaise réponse à la crise du monde agricole.

La CGT invite le Conseil Régional à prendre des initiatives pour aider au développement d'un modèle

agricole respectueux sur la qualité des produits et de l'environnement. Le respect des différentes normes, l'accompagnement des producteurs vers une agriculture raisonnée, le développement des circuits courts sont des critères à mettre en avant dans les aides publiques apportées à ce secteur.

- **L'économie maritime** représente de nouveaux secteurs : éolien, biotechnologies marines... et, en même temps, des secteurs anciens comme la pêche en lien direct avec des défis environnementaux à relever.

Le port Nantes/Saint-Nazaire, ouvert sur l'international, est un véritable atout pour l'économie maritime mais plus largement pour l'économie ligérienne (liens avec l'industrie, l'énergie...).

Il connaît depuis plusieurs années une décroissance de son activité préoccupante et que la Région a bien identifiée. Pour la CGT, cette décroissance n'est pas inéluctable. Il est nécessaire d'aider au développement du port, pour lui permettre de diversifier son activité (développement du fret en particulier) par l'amélioration de son accès ferroviaire notamment (contournement de la raffinerie de Donges, construction de la virgule de Savenay...) ou par la relance des autoroutes de la mer. Une extension du port semble nécessaire; elle devra se faire dans le respect de l'écosystème.

- **Répondre au défi du vieillissement** : vieillissement de la population active d'une part. Du fait du recul de l'âge de départ en retraite (recul que la CGT combat en continuant à exiger le retour au droit à la retraite à 60 ans pour tous) et des exigences de plus en plus fortes de la part des entreprises, la problématique du vieillissement au travail se pose avec acuité. Le chômage des seniors augmente et devient de l'aveu même du Préfet de Région une « préoccupation majeure ». Pour la CGT, il est de la responsabilité des entreprises d'assurer des conditions de travail permettant à tous les salariés d'assurer leur activité jusqu'à la retraite.

Viellissement de la population en général d'autre part. Les réformes successives du droit à la retraite s'accompagnent d'un recul de l'âge réel au départ, mais également d'une diminution des pensions, les salariés n'atteignant pas le nombre de trimestres de cotisations exigés. L'accompagnement à domicile - à condition de ne pas constituer des « petits boulots » sous-payés et à temps très partiel - peut être une source d'emplois et de bien-être pour les usagers. La problématique de l'accueil des personnes âgées en établissement doit être traitée tant sur les conditions d'accès (places, financement...) que sur les conditions de travail des personnels (statuts, formation, valorisation et reconnaissance des compétences...). La CGT revendique, par ailleurs, un grand service public d'aide à la personne. Enfin, la réponse aux

besoins des personnes âgées, en termes de domotique, d'adaptation des logements... est une source de développement économique.

Le développement de l'emploi marchand, notamment industriel, est indissociable des actions à mener pour l'attractivité des territoires et du développement des services publics. Le développement économique dépend du développement social, de la capacité à l'économie à améliorer le système éducatif, l'offre de santé, la recherche-développement, les infrastructures.

- **Les politiques de transport** doivent viser la complémentarité des différents modes ainsi que la limitation des émissions de gaz à effet de serre avec une nécessaire relance du fret ferroviaire.

La fréquentation du transport régional des voyageurs a connu une très forte croissance depuis 1997, même si elle fléchit depuis 2012. L'effort de la région doit être maintenu pour que cette croissance continue. L'État doit également prendre sa part de responsabilité pour le maintien des trains d'équilibre du territoire, les investissements nécessaires à l'entretien et la modernisation des réseaux doivent être enclenchés (ligne Nantes/Bordeaux, ligne Angers/Nantes...). La CGT porte ainsi, pour un coût relativement modéré, le projet d'électrification de la ligne Angers/Cholet qui permettrait une liaison directe vers Paris.

La CGT sera également attentive au traitement des relations interrégionales et infrarégionales. Aujourd'hui, un des travers de la régionalisation des transports de voyageurs est de limiter une desserte à la frontière d'un département (Saumur, Château du Loir, Redon...). Dépasser ces limites donne des ouvertures sur les autres réseaux et les grands axes nationaux.

Mettre à plat la tarification en la simplifiant et en l'harmonisant est aussi une demande de la CGT. Les usagers des transports collectifs de voyageurs ont besoin d'y voir clair. Ils souhaitent également disposer d'un titre de transport qui permet de passer facilement d'un mode à un autre. Le prix du billet est un facteur de choix et la tarification nationale kilométrique dégressive défavorise le TER sur les plus petites distances et pour les voyageurs occasionnels. Mieux hiérarchiser l'offre de transport collectif en fonction des besoins semble une évidence, mais la CGT n'acceptera pas une dégradation de l'offre sur une ligne pour une simple question de manque de moyen qu'il faudrait réaffecter ailleurs. Il faut au contraire pour elle ne pas exclure la réouverture de lignes et de gares ferroviaires notamment en milieu rural.

- **Défis énergétiques** : dans les années à venir, les besoins énergétiques de la région vont s'accroître tant pour des raisons démographiques que du fait

de son dynamisme économique, alors qu'elle reste et restera probablement dépendante du point de vue de ses approvisionnements, malgré l'apport des énergies renouvelables et les politiques d'économie d'énergie. Le développement des énergies renouvelables, en particulier les énergies marines renouvelables, doit être soutenu pour voir leur part s'accroître dans le mix énergétique. La lutte contre les émissions de gaz à effet de serre doit s'apprécier globalement. La CGT condamne donc la perspective de la fermeture de la Centrale de Cordemais et rappelle que le charbon ne représente en France que 3% des émissions de CO₂ d'origine humaine. Cette fermeture qui constituerait un gâchis humain immense, notamment pour Cordemais et les communes alentours, pourrait en outre conduire à devoir importer de l'électricité ... produite en Allemagne par des centrales à charbon. Enfin, fermer la Centrale de Cordemais contribuerait à augmenter le déficit énergétique des Pays de la Loire qui ne produisent que 22% de l'électricité qu'ils consomment.

Il est indispensable de lutter contre la précarité énergétique. Cela passe par la création d'un pôle public de l'énergie, ressource vitale, bien commun indissociable du développement humain.

- **La rénovation des bâtiments** est également indispensable, enjeu porteur d'une dynamique économique, y compris sous l'angle de l'emploi. Mais cette démarche ne doit pas être pénalisante pour les foyers modestes, que ce soit dans le locatif si les propriétaires n'engagent pas les travaux, mais aussi pour les foyers qui ont pu accéder à la propriété mais ne seraient pas en mesure de réaliser les travaux d'isolation. La région doit maintenir ses aides dans ce domaine, en particulier pour les propriétaires modestes.

- **Organisation offre de soins** : les services de santé sont à cet égard essentiels à l'équilibre du territoire. La Région doit soutenir l'implantation de professionnels de santé, via des maisons de santé, mais aussi en réfléchissant à d'autres formes de soutien, par exemple le recours aux médecins salariés, comme le font certaines communes en milieu rural (par exemple à La Ferté Bernard). Le développement de la télémédecine ne doit pas dispenser de lutter contre la désertification médicale. L'hôpital public doit redevenir l'élément pivot de l'organisation de l'offre de soins.

- **Services et services publics de proximité** : les services publics de proximité sont une condition sine qua non de maintien de la vitalité et de l'attractivité des territoires, qu'il s'agisse des territoires ruraux ou des territoires urbains en difficulté. Seuls, des territoires attractifs pour ses habitants permettront aux entreprises de s'installer et durer. Quelle entreprise pourra durablement vivre sur un territoire sans école, sans bureau de poste ? Tous les usagers de l'Admi-

nistration ne sont pas en mesure de recourir aux démarches par internet. La présence de services tels que les trésoreries, les sous-Préfectures est indispensable sur le territoire. Les services publics sont également une source d'économie résidentielle indispensable aux territoires, en particulier en période de crise économique.

- **L'accès au numérique** haut débit est indispensable au développement économique des territoires. La CGT approuve les efforts déployés par la Région dans ce domaine. Mais elle constate qu'une fois de plus, on se trouve devant le refus des prestataires privés de l'internet d'assumer leur rôle. Autant ceux-ci sont prêts à déployer le très haut débit, via le câble ou la fibre, au cœur des grandes villes, là où la rentabilité immédiate est assurée, autant lorsqu'il s'agit de développer un service sur l'ensemble du territoire, c'est l'argent public qui est mobilisé. Il s'agit, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, d'une privatisation des gains et d'une socialisation des risques.

Si l'accès aux technologies numériques pour tous est indispensable, son développement ne doit pas s'opposer au maintien et au développement au service des populations. Les citoyens ont besoin de services publics, d'établissements de santé, de commerces de proximité. Ceci est d'autant plus vrai alors que le nombre de personnes âgées croît. À titre d'exemple, le développement de la télémédecine, qui apporte des services essentiels, ne doit pas servir de prétexte à la fermeture d'établissements hospitaliers.

- **La recherche** doit être encouragée par la Région et pas uniquement d'un point de vue de la recherche d'applications économiques immédiate. Elle ne doit pas se contenter d'une innovation dont le dessein serait purement économique à court terme. Il faut au contraire favoriser la recherche fondamentale, essentielle pour répondre aux besoins du futur qui ne sont pas encore connus. La recherche publique a de ce point de vue un rôle à jouer. Les structures mixtes public-privé et les structures privées sont également essentielles. L'apport de fonds publics doit avoir comme contreparties une évaluation scientifique par les instances scientifiques des universités et des organismes de recherche d'une part et la création d'emplois qualifiés d'autre part. La présence d'une industrie productive est liée au développement de la recherche. D'un côté, elle procure des ressources et permet les investissements nécessaires. D'un autre côté, c'est la recherche-développement qui lui permettra d'innover.

L'économie sociale et solidaire voit son rôle particulier pour le développement économique reconnu dans le SRDEII. En 2016, la région des Pays de la Loire est la troisième région de France en part (pourcentage) d'emplois de l'ESS dans toute sa diversité.

Elle compte 13 890 établissements-employeurs, 154 500 salariés et représente 3,4 milliards de masse salariale brute annuelle. Comparée à l'ensemble de l'économie régionale (hors secteur public), l'Économie Sociale et Solidaire représente 12,9% des établissements-employeurs, 14,2% de l'emploi salarié, 12,4% de la masse salariale. Son ancrage territorial dans l'économie de proximité, sa capacité à mutualiser, à travailler en réseau se caractérise aussi bien par sa performance économique que ses activités socialement utiles, ainsi que le particularisme de sa gouvernance. Il convient toutefois d'être attentif aux moyens dont bénéficient ses structures, notamment les associations. Dans un contexte de choix budgétaires d'austérité, ces dernières font souvent l'objet de restrictions budgétaires mettant en danger leurs activités et leur existence. Les rémunérations y sont en général moins élevées que dans le secteur économique classique. Le SRDEII doit porter haut et fort le développement de l'ESS car le secteur est innovant, créateur d'emplois fortement localisés. Il convient de donner une place de choix à l'ESS en termes de dispositifs, de politiques publiques pour appuyer son développement.

La formation initiale et continue

Au même titre que le droit au travail, le droit à la qualification, à l'instruction et à l'éducation est inscrit dans la Constitution et les différents codes qui régissent notre pays. La formation professionnelle et ses finalités sont inscrites à la fois dans le Code de l'Éducation et dans le Code du travail.

La CGT formule un droit à l'éducation qui permette, notamment, à chaque personne d'acquérir les raisonnements et les méthodes permettant d'apprendre par soi-même et de se former tout au long de la vie ; d'accéder à toute certification professionnelle reconnue nationalement permettant de s'insérer durablement dans un emploi correspondant à sa qualification et d'en changer avec succès.

Pour notre organisation, formation générale et formation professionnelle, formation initiale et continue sont liées. Toutes les études démontrent que la qualité de formation initiale détermine la capacité à acquérir tout au long de la vie active de nouvelles qualifications et une progression sociale.

Gratuité, égalité d'accès et de droits, laïcité, mixité sociale, doivent être les valeurs du service public d'éducation.

La Région joue un rôle prépondérant en matière d'éducation de par sa compétence sur les lycées. Comme elle l'a fait depuis plusieurs années, elle se doit d'accompagner et d'anticiper le développement démographique régional, en modernisant et créant les établissements répondant aux besoins des populations. L'existence de lycées publics à proximité est

une des conditions du développement des territoires. La CGT souligne le rôle particulier de l'Éducation Nationale, dont les lycées accueillent gratuitement tous les élèves de leur périmètre géographique quel que soit leur niveau scolaire. Cette spécificité doit être reconnue.

L'accompagnement des entreprises pour la mise en place de gestion prévisionnelle des emplois, des compétences et des qualifications est essentiel afin d'anticiper les mutations, leurs besoins de formation professionnelle. Les plans de formation des entreprises doivent s'inscrire dans leurs axes stratégiques. Ils doivent permettre le développement de la carrière des salariés et favoriser l'égal accès sans discrimination aux diverses fonctions de l'entreprise.

La VAE doit être valorisée et développée, sur le temps de travail, dans le cadre d'évolution des parcours professionnels, de reconnaissance sociale, de prise en compte des activités bénévoles et militantes.

La formation professionnelle doit se réfléchir par filière avec une responsabilisation des donneurs d'ordre par rapport à leurs sous-traitants.

L'AFPA doit prendre toute sa place parmi les acteurs de la formation professionnelle pour expérimenter une démarche orientée vers le résultat en matière d'insertion sociale et professionnelle durable plutôt que sur une politique de chiffre dont l'efficacité reste à démontrer.

La CGT rappelle cependant que la formation professionnelle ne crée pas par elle-même l'emploi. C'est bien la réponse aux besoins vitaux et sociaux des populations associée aux avancées sociales (notamment la réduction du temps de travail) qui permettra de faire diminuer durablement le chômage.

On assiste, par ailleurs, à des métiers et des territoires en tension pour lesquels les emplois existants ne sont pas pourvus. Si la formation professionnelle a un rôle à jouer, il est de la responsabilité des branches professionnelles de travailler à la restauration de l'attractivité à des métiers concernés : il s'agit surtout de métiers aux conditions de travail difficiles (secteur de la santé, conducteurs routiers, ...) ou à forte saisonnalité.

La CGT propose la mise en place d'observatoires de branches sur le territoire régional pour débattre des situations économiques des secteurs, identifier l'évolution des métiers, les besoins en qualification et formation, les conditions de travail.

Internationalisation

La CGT n'est pas opposée à la mondialisation. Elle considère qu'il serait suicidaire de se replier sur soi-même en prétendant vivre en quasi-autarcie. L'isolement est un facteur d'appauvrissement garanti. Mais il est urgent de tordre le cou aux politiques

de dumping social qui mettent en concurrence les territoires et leurs populations, y compris au sein de l'Union Européenne.

La région des Pays de Loire, de par ses filières innovantes, de par la force de son secteur agroalimentaire, dispose d'atouts à faire valoir à l'international.

La CGT est favorable à ce que la Région favorise l'internationalisation des entreprises (en favorisant l'apprentissage des langues étrangères, en aidant à la connaissance des besoins des consommateurs étrangers, ...). Elle est réticente au recours au VIE qui s'apparente à du travail gratuit.

Si l'internationalisation est une source de développement des entreprises, elle constitue également un enjeu en termes de concurrence. C'est vrai dans le domaine industriel, c'est vrai également dans les services et dans l'agriculture. Le soutien à l'économie sociale et solidaire, à l'artisanat (via des ORAC régionales) sont donc nécessaires. La région devra favoriser l'exemplarité des entreprises (via la conditionnalité des aides), afin d'éviter qu'internationalisation ne rime avec délocalisation de la production.

Financement de l'économie

La CGT conteste les différentes mesures prises ces dernières années visant à diminuer les cotisations sociales aux dépens des ressources de l'État et des collectivités locales, à l'exemple du CICE. Elle considère que l'État doit assumer ses responsabilités vis-à-vis de l'ensemble des collectivités qui sont désormais exsangues et sommées de donner un coup d'arrêt à leurs investissements et à leurs politiques publiques.

La CGT revendique la création d'un pôle public de financement de l'économie : il s'agit de la mobilisation commune de différentes institutions financières autour d'un service public de l'épargne et du crédit, au service de la croissance et de l'emploi.

Il s'agit également de permettre à la puissance publique d'imposer des choix axés sur la satisfaction des besoins sociaux et économiques avec une visée de long terme.

Les missions de ce pôle financier public pourraient être de trois ordres :

- contribuer au renforcement de l'appareil productif et à la reconquête de l'industrie ;
- diriger l'épargne populaire vers la satisfaction des besoins sociaux et économiques ;
- assurer l'inclusion financière et l'accès de tous aux services financiers.

Les modalités de l'intervention du pôle financier public seraient les suivantes :

- distribution des crédits,
- aides et garanties,
- participation au capital des entreprises en difficulté.

Complémentaire à la création d'un pôle financier public, la CGT propose d'instaurer **des Fonds Régionaux pour le développement solidaire des territoires**. Ces fonds permettraient d'impulser, au niveau local et régional, tout en veillant à la cohérence nationale, le développement d'activités, d'emplois et de formations à partir de projets concrets dans une optique de coopération et de solidarité à deux niveaux :

- d'une part, entre les territoires,
- d'autre part, entre les entreprises et leur lieu d'implantation.

Mis en place au niveau des territoires - la Région par exemple - ces fonds financeraient des projets de développement des entreprises créatrices d'emplois, en cohérence avec des projets territoriaux : financement des investissements, innovation, recherche, qualification des salariés.

Les financements seraient accordés sous le contrôle des représentants des salariés, en s'appuyant sur les Comités d'Entreprise, là où ils existent.

Ils pourraient être financés par une partie des aides à l'emploi, certaines subventions européennes, une contribution des entreprises, une mobilisation d'une partie des budgets pour la formation professionnelle et par des concours du pôle financier public. Enfin, des dispositifs pourraient être créés afin d'affecter une partie des ressources provenant de l'épargne salariale.

Six objectifs sont poursuivis au moyen de la création de ces fonds régionaux :

- favoriser la dynamique de complémentarité des projets locaux ;
- favoriser la coopération entre les entreprises ;
- favoriser la solidarité entre les groupes et les tissus économiques locaux ;
- favoriser un usage transparent des aides publiques accordées aux entreprises ;
- mobiliser les fonds disponibles, y compris l'épargne, au service de l'emploi et des activités ;
- rendre plus efficaces les mécanismes de péréquation pour réduire les inégalités.

Évaluation et contrôle des aides publiques

Les citoyens marquent une défiance importante en direction des politiques et des institutions. Pour notre organisation, il est nécessaire de promouvoir une culture d'évaluation des politiques publiques qui permette d'apprécier leur efficacité, de les réorienter si besoin mais aussi d'anticiper de nouvelles politiques par effet d'entraînement et d'avoir le droit à l'expérimentation.

Nous considérons nécessaire de prévoir dès l'élaboration des politiques les moyens humains, techniques et financiers à leur évaluation.

Quelques propositions :

- Élaboration de critères de conditionnalité des aides aux entreprises intégrant les notions suivantes :
- Objectiver quantitativement et qualitativement les emplois maintenus et/ou créés (insertion durable des jeunes, emploi des seniors...). Les emplois créés doivent l'être en CDI ou sous statut. Par exemple, les critères adoptés par la Région dans son plan pour l'apprentissage concernant l'emploi durable (durée d'emploi de 6 mois) paraissent trop courts pour s'assurer d'une réelle pérennité des emplois.
- Conditions de travail : organisation, temps de travail, politiques salariales égalité femme-homme assurée.
- Investissement des entreprises dans l'appareil de production et donc dans leur recherche-développement.
- Innovation sociale, dialogue social.
- Consultation, information des IRP.
- Respect des entreprises partenaires (fournisseurs, clients, sous-traitants).
- Prise en compte des questions environnementales.
- Modalité de remboursement des aides.
- Poursuite de la CRESA.
- Création d'une base de données publique sur les aides régionales.
- Mise en place d'un rapport annuel régional.
- Détermination des différents acteurs dans le processus d'évaluation en favorisant la pluralité des parties prenantes. Une place doit être donnée aux organisations syndicales.
- Communication des résultats des évaluations à la population.

En conclusion

Les politiques d'emploi menées depuis plus de 10 ans montrent leur inefficacité. Pourtant des leviers existent. Ils doivent rompre avec les cadeaux fiscaux et sociaux faits aux actionnaires des entreprises, encourageant les bas salaires avec les spirales de précarisation du salariat, l'affaiblissement des services publics et du système de financement de la protection sociale, sources de l'augmentation des inégalités et fractures sociales.

Pour la CGT, le SRDEII doit concilier le développement économique, l'innovation et l'internationalisation avec des avancées sociales permettant de travailler moins, mieux, toutes et tous.

La réduction du temps de travail, le nouveau statut du travail salarié, la sécurité sociale professionnelle pourraient être expérimentés sur certains secteurs professionnels et territoires de la région dans le cadre de la charte de la démocratie sociale régionale.

La réduction de temps de travail permet de :

- sauver et créer des emplois. Durant ces dernières années, aucun autre dispositif que les lois sur les 35 heures n'a permis la création d'emplois massifs (350 000 emplois directs créés);
- concilier productivité, qualité du travail, santé et sécurité des travailleurs;
- gagner des droits en matière d'égalité entre les femmes et les hommes : le premier facteur d'inégalité est le temps de travail;
- s'attaquer aux inégalités et à la précarité.

Le nouveau statut du travail salarié doit permettre à chaque salarié de disposer d'un certain nombre de droits cumulatifs et progressifs, transférables d'une entreprise à l'autre, d'une branche à l'autre, opposables à tout employeur. Un contrat saisonnier pourrait être expérimenté dans les secteurs de l'animation, de la restauration-hôtellerie.

La sécurité sociale professionnelle est un volet du nouveau statut du travail salarié. Elle vise à garantir des droits individuels et collectifs aux salariés en recherche d'emploi.

Par ailleurs, la CGT invite le Conseil Régional à organiser des initiatives avec les acteurs sociaux, économiques, politiques et les salariés sur le contenu, le sens et l'organisation du travail. Parler économie, c'est parler travail. À quand un Grenelle du Travail en Pays de la Loire ?

La CGT réitère sa demande de participer à la Conférence Territoriale de l'Action Publique.

Enfin, notre organisation revendique des droits et moyens pour assurer notre rôle dans le cadre du dialogue social territorial.

En conclusion, voici les priorités que la CGT met en avant :

=> Répondre aux attentes de la population sur les enjeux sociaux, économiques, environnementaux (avoir un emploi à durée indéterminée et qualifié, droit à la santé, à l'éducation, préservation de l'environnement...).

=> Promouvoir le développement économique : cela passe par le développement de l'industrie, des filières économiques et le maintien des services et services publics : notamment l'éducation, l'offre de santé, le commerce local, la recherche-développement et la formation.

=> Évaluer le résultat des actions par rapport aux besoins des Ligériens. Les aides aux entreprises doivent être conditionnées : en matière de création et de maintien de l'emploi, au respect des conditions de travail, des qualifications des salariés et des normes environnementales.

Angers, le 29 septembre 2016